Numéro 71

Jeudi
24 janvier 1980

Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

35 heures : pourquoi et comment • Energie : contre la politique du secret • Corse : va-t-on prendre cette région au sérieux ? • Article 49 : Giscard répond à Defferre • Sakharov : répression en U.r.s.s • Autrement : le mouvement est de la revue • Informatique et libertés : Forni explique • Parcours fédéral dans la Sarthe • Prix : + 11,5%, Monory et Barre satisfaits

Chaban : retour précipité de Moscou

On fait les valises, on rentre à Paris

M. Chaban Delmas a donc décidé, lui aussi, de faire ses valises et de rentrer à Paris. Comme Georges Marchais, fin juillet 77, selon le récit qu'il en a fait au cours de son show télévisé de lundi soir.

L'histoire ne dit pas si le Président de l'Assemblée nationale a, lui aussi, donné l'ordre de plier bagages à sa femme Jacqueline, comme le secrétaire général du P.c a raconté l'avoir donné à la sienne, Maryse.

Quoiqu'il en soit, le ci-devant Duc d'Aquitaine quitte brusquement Moscou ayant découvert, avec l'arrestation de Sakharov, que l'Etat soviétique ne respectait vraiment pas les droits de l'Homme. Courageuse décision. Noble geste. Vertueuse indignation.

Mais Chaban ne savait-il pas en partant, qu'on prenait là-bas quelque liberté avec la Liberté. Et que depuis un mois, celle du peuple afghan était défendue à la mitrailleuse et au canon par les blindés russes. Qu'était-il donc allé faire en cette affaire ? A ce moment là ? Même opposé au boycottage des jeux, il n'était pas pour autant obligé de se précipiter, dès son arrivée, pour visiter les chantiers olympiques.

Provocation ? Ou mission spéciale ? En tout cas mission impossible. Mission échouée. Et retour effectivement précipité puisqu'il devait rester neuf jours en U.r.s.s.

En revanche, retour pas du tout précipité pour Georges Marchais quittant la Corse l'autre été. La version télé qu'il a donnée était une «contre vérité» comme dirait l'un. En effet, juillet s'achevait et ses vacances étaient finies, comme chantait une autre. Marchais, lui, a encore chanté faux au début du même récit quand il a dit avoir compris, ce jour-là, en regardant la télévision, que François Mitterrand avait décidé de rompre l'Union parce qu'il refusait «de s'engager sur une défense nationale indépendante».

Vérités changeantes

La vraie vérité est toute autre : le programme commun s'était prononcé contre la force de frappe. C'est cette position qu'avait commenté François Mitterrand. Mais ce sont les communistes qui, eux, avaient changé de position - déjà - et venaient de se rallier à l'armement nucléaire de la France. C'est ça la vérité et pas le contraire. Pourquoi donc la déguiser ? Alors que toutes les preuves par texte existent, sont publiques et bien connues.

C'est comme la version de l'*Humanité* de la fameuse histoire des valises. Dans le compte-rendudu P.c, on lit ceci : «j'ai dit à ma femme : François Mitterrand a décidé de rompre l'Union. On fait les valises et on rentre à Paris». Tandis que des millions de téléspectateurs ont vu et entendu ce que les sténographes ont noté exactement ainsi : «j'ai dit à ma femme : François Mitterrand a décidé d'abandonner le Programme commun de la gauche. Fais les valises, on rentre à Paris».

Ainsi on se permet d'expurger Marchais parce qu'on n'est pas macho à l'*Humnité*.

Georges Fillioud

épinglé

«Tino, vous permettez que je te tutoie».

Danièle Gilbert à Tino Rossi, mardi TF1 - 12 h 30.

Sakharov

Dès l'annonce des mesures de rétorsion qui frappaient le physicien soviétique, Andréi Sakharov, Lionel Jospin, secrétaire aux Relations internationales a publié le communiqué suivant :

« En arrêtant et assignant à résidence le physicien Andréi Sakharov, prix Nobel de la Paix et représentant le plus connu de ceux qui, en U.r.s.s luttent pour la liberté d'opinion et d'expression, les dirigeants soviétiques montrent qu'ils ne parviennent pas à accepter, soixante deux après la révolution d'octobre, dans un pays qui se réclame du socialisme, l'expression d'opinions différentes, base d'une réelle démocratie politique et, pour nous, élément fondamental de ce qu'est réellement le socialisme».

Un ««Plan d'urgence» proposé par les socialistes corses

Deux semaines après les dramatiques événements de Bastelica et d'Ajaccio, la Corse attend toujours du gouvernement un commencement de réponse à des questions dont tous, le pouvoir excepté, ont reconnu l'urgence et la légitimité. Une nouvelle manifestation est organisée samedi à Ajaccio et dans les principales villes par le collectif des 50 organisations, dont le P.s.

Les socialistes corses ont fait connaitre mardi le « Plan d'urgence» élaboré par les militants de fédérations, en liaison avec les élus. François de Casabianca, Secrétaire fédéral de la Fédération de Haute Corse expose en page 4 les grandes lignes de ce Plan.

22 associations pour une autre politique énergétique

(voir page 2)

Riposte 24.1.80

PARTI SOCIALISTE CENTRE DE DOCUMENTATION

Questionné

Raymond Forni : «Pourquoi je siège à la Commission Informatique et Libertés»

Créée par la loi du 6 janvier 1978 qui stipule que «l'informatique doit être au service de chaque citoyen», et installée en décembre de cette même année, la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés est devenue opérationnelle depuis le 1er janvier dernier.

Raymond Forni, avocat, député socialiste du territoire de Belfort en a été élu vice-président. Seul représentant officiel d'un parti d'opposition au sein de la commission, il croit néanmoins à l'utilité et au pouvoir de cette nouvelle institution, et il nous a dit pourquoi : «La commission est née d'une nécessité ressentie par tous de veiller à la défense des libertés individuelles menacées par un développement sans contrôle des fichiers informatisés. Des institutions analogues fonctionnent déjà dans d'autres pays comme la Suède ou l'Allemagne, où elles ont fait la preuve de leur utilité».

Riposte : *Son indépendance est-elle garantie ?*

Raymond Forni : Le niveau du mode de désignation de ses membres (voir encadré) induit forcément un dosage politique. Mais la présence de plusieurs magistrats assez sourcilleux sur ce point, la mission de contrôle qui lui est assignée et ses règles de fonctionnement doivent en faire un organe totalement indépendant des pouvoir exécutif, judiciaire et politique. La première tâche de la commission est d'émettre des avis lors de la déclaration obligatoire à chaque installation de fichier. Le gouvernement doit suivre cet avis. S'il ne le suit pas, il doit en référer au Conseil d'Etat, qui statue à son tour. Si le Conseil d'Etat décide de suivre l'avis de la Commission, le gouvernement doit s'incliner.

— La commission peut-elle suivre les opérations informatique au-delà de l'installation des fichiers ?

R. F. Un annuaire des nouveaux fichiers informatisés est publié chaque année. Tout individu peut introduire une demande auprès de l'administration pour savoir si son nom figure dans l'un d'eux. La commission veille à la régularité de cette procédure.



Un exemple récent : le fichier mis en place par l'administration des douanes pour enregistrer les auteurs d'infractions. L'administration souhaitait que ce fichier reste secret. La commission a émis un avis contraire, et demandé, au contraire, à ce qu'il fasse l'objet d'une publicité particulière auprès du public.

Autre exemple : le projet de carte d'identité nationale informatisée, dont il sera beaucoup question au cours des prochaines semaines car il pose un problème très grave, politique et même philosophique. Cette carte, d'après le projet étudié par le gouvernement, devrait comporter deux parties : une partie lisible, une autre illisible sinon par décodage électronique. On voit tout de suite le type de question soulevée : quelles informations fera-t-on figurer sur cette seconde partie ? Qui détiendra les terminaux de lecture ?

L'avis de la commission, là-dessus, est extrêmement réticent. je m'en occupe personnellement et je multiplie actuellement les contacts avec les syndicats, les associations, pour mettre au point une série de contre-propositions. Et je m'emploie à faire sur cette affaire suffisamment de publicité pour y intéresser, au-delà de la commission, l'ensemble de l'opinion.

— Cette opinion est-elle suffisament informée des problèmes liés au développement de l'informatique ?

R.F. Moins informée, moins consciente qu'il serait souhaitable, moins que ne le sont les citoyens britanniques ou américains, par exemple : il y a là, semble-t-il, quelque chose de spécifique au tempérament français, et contre quoi nous devons lutter.

— La commission est-elle dotée de moyens suffisants ?

R. F. Le budget, fixé initialement à 1,5 millions, vient d'être porté à 85 millions. Les services commencent à s'étoffer. Je crois que nous allons pouvoir travailler.

— Le fait d'être seul représentant de l'opposition ne rend-il pas cet espoir dérisoire ?

R. F. Je renoncerais tout de suite si je le pensais. Cette situation implique pour moi de travailler plus, et surtout un recours systématique à l'opinion en cas de conflit. Ma désignation à la vice-présidence, que je n'avais pas prévue, est un premier signe encourageant. A chacun maintenant de jouer le jeu et d'assumer pleinement ses responsabilités.

Composition de la commission

2 membres nommés par l'Assemblée nationale - 2 membres nommés par le Sénat - 1 membre nommé par le président de l'Assemblée nationale - 1 membre nommé par le président du Sénat - 2 représentants de la Cour de cassation - 2 représentants du Conseil d'Etat - 2 représentants de la Cour des comptes - 2 représentants du Conseil économique et social - 5 personnalités désignées par le premier Ministre «en raison de leurs compétences» dans le domaine concerné.

Une autre politique énergétique

La pétition nationale bat son plein

En introduction à la conférence de presse sur l'énergie nucléaire, qui s'est tenue hier à Paris, Monique Sené devait intervenir au nom du Groupe socialiste d'information sur l'énergie nucléaire (G.s.i.e.n). Elle devait notamment déclarer : «C'est en juin 1979 qu'a été lancée, à l'initiative de neuf organisations, la Pétition nationale pour une autre politique énergétique et pour un débat démocratique.

(...) Ses objectifs étaient «d'une part, organiser un véritable information, lutter contre la politique du secret, obtenir que le monopole de l'information ne soit plus détenu par le gouvernement et les grands organismes publics. D'autre part, sensibiliser les français aux questions énergétiques, leur montrer les impasses de la politique gouvernementale du tout-nucléaire, engager une réflexion sur les alternatives possibles».

Politique du secret

Soulignant les difficultés techniques que connait actuellement le programme nucléaire, le G.s.i.e.n dénonce à nouveau la politique du secret ainsi que l'aspect aventureux de certaines mises en marche de centrales.

Monique Sené dénonçait également le coût de ce programme ainsi que l'idée, entretenue par le gouvernement «d'une énergie abondante et à bon marché».

Dernier point contre lequel le collectif s'insurge : l'information officielle est caricaturale et partiale. Au bilan, la Pétition nationale énergie compte à présent vingt-deux organisations de toutes sortes.

«La campagne (menée) bat son plein, la collecte des signatures est en cours dans toutes les régions et devrait encore s'intensifier au cours du mois de février.

(...) «La clôture de la campagne et son bilan définitif sont prévus pour la fin de mois de mars : une grande réunion nationale à Paris permettra, en particulier aux groupes régionaux, d'apporter le résultat de leurs réflexions et leurs propositions de politiques alternatives».

Parcours fédéral

LA SARTHE
avec Guy Michel Chauveau

Ils étaient trois cents en 1972, ils sont aujourd'hui mille adhérents dans un département de 500.000 habitants. C'est la Fédération de la Sarthe. A sa tête, depuis deux mois, Guy Michel Chauveau, 35 ans, prof de maths à La Flèche. Les courants A et E sont majoritaires. Le courant C réunit 42% des militants.

Le Mans, 155 000 habitants (en 1954, les Manceaux étaient 110 000) domine la Sarthe rurale. De Renault (plus de 5 000 emplois) au «24H», la ville apparaît d'abord vouée à l'automobile. Mais les Mutuelles du Mans offrent plusieurs milliers d'emplois aux deux sexes. La ville sert de pôle d'attraction pour les ruraux : entre les deux derniers recensement le secteur primaire a chuté de 36 %.

Actuellement, les agriculteurs sarthois représentent 17% de la population, les employés 45% et les ouvriers 38%. Il y a 15 000 chômeurs dont la moitié ont moins de 25 ans. La situation de l'emploi est préoccupante, ici. Dans les petites villes, les petites entreprises déposent leur bilan : «Tesa» (une quarantaine d'emplois dans le textile) à Beaumont. «France Tiroir» (une trentaine) à La Flèche. Même le chef lieu n'est pas épargné : on travaille à horaires réduits et la restructuration de «Carel et Fouché» inquiète. Sans compter la disparition de trente cinq postes d'insituteurs en milieu rural.

La Sarthe qui fait partie de la région «Pays de Loire» tient aussi de la Tourraine et de la Normandie. Le fermage domine sur les sols très pauvres du sud et du sud-est, l'élevage fait la richesse du nord et de l'ouest.

Dans ce contexte géographique et économique le Parti socialiste recueille 23,5% des suffrages (le P.c 20%, l'U.d.f, 29%, le R.p.r, 15,5%). C'est dans le sud du département, chez les petits agriculteurs que le Parti rencontre le plus de succès. Ainsi que dans les petites villes où la tradition républicaine - depuis les guerres de Vendée - est restée vivace... Longtemps dominées par des conseillers généraux «socialistes indépendants», ralliés à la droite, le P.s y a cependant toujours retrouvé ses voix dans les scrutins d'intérêt national.

Cinq conseillers généraux (sur 35), douze maires de petites communes, sauf Arnage (5 000 habitants) : une représentation qui ne correspond pas encore aux forces réelles du Parti dans la Sarthe.

Le Mans, une municipalité d'Union de la gauche, dirigée par un communiste - mais le socialiste, Roland Becdelièvre, est président de la communauté urbaine - où la collaboration est bonne entre les deux partis. Mais le Conseil général, présidé par le gendre de Poniatovsky vient de punir la ville en lui refusant toutes les subventions qu'elle avait demandées : pas de salle des congrès, pas de bibliothèque municipale, pas de réhabilitation pour les quartiers sociaux, pas de bourse du travail, pas de directeur pour la maison des jeunes. Alors que pour ces deux dernières demandes, le Conseil général avait pris des engagements l'année précédente : «L'Etat U.d.f, s'installe dans la Sarthe, font remarquer les socialistes».

Et pourtant les militants ont rencontré ces derniers mois un très large courant de sympathie, aussi mènent-ils depuis le 15 janvier une active campagne d'adhésions. Elle se terminera, le 1er février, par une soirée rencontre, au théâtre municipal du Mans, avec François Mitterrand.

OUVRIER ET MILITANT SOCIALISTE

Etre militant ouvrier au Parti socialiste : tout un programme ! C'est aussi le thème d'une longue enquête parue dans le numéro de janvier de *Faire* (1). Qui sont ces ouvriers, cadres et responsables du Parti trop peu nombreux ou militants dynamiques, plus à l'aise cependant dans des instances syndicales que politiques ?

Faire fouille sans complaisance cet aspect mal connu du P.s et sans cacher les difficultés que rencontre le milieu ouvrier au sein d'un parti qui ne lui renvoie pas toujours l'image qu'il souhaite.

(1) Faire, 15 F, 48 rue Sainte-Anne, 75002 Paris.

EDUCATION NATIONALE
Grève des agents de service

Vendredi, les agents de service de l'Education nationale seront en grève. Ils s'y sont résignés, après avoir mené de longues négociations, jusqu'à présent sans succès, pour réduire leur horaire hebdomadaire qui est encore de 44 h 30.

Au nom du Parti socialiste, Louis Mexandeau avait, durant la discussion budgétaire, défendu leurs revendications.

Radio Aventure devant le tribunal

Les animateurs de *Radio-Aventure,* radio libre ayant émis en Seine-Saint-Denis passeront en procès vendredi prochain.

Cette répression stérile contre la liberté d'expression n'est pas admissible. La Fédération de la Seine-Saint-Denis a fait savoir qu'elle condamnait ce genre de procès et qu'elle soutenait la cause défendue par les inculpés.

QUESTIONS ECRITES

de Christian PIERRET

qui demande que la revalorisation des pensions se fasse selon des coefficients annuels en rapport avec la progression réelle des salaires.

de Maurice POURCHON

qui renouvelle sa demande de précision sur les conditions de fonctionnement des Comités d'hygiène et de sécurité.

Temps de travail, temps de vivre

PROPOSITION DE LOI SUR LES 35 HEURES

Mardi après-midi, au siège du P.s, Jean Laurain, député et premier signataire et Jean-Paul Bachy, délégué national au travail et à l'emploi, ont présenté à la presse la proposition de loi du Groupe socialiste «tendant à la réduction du temps de travail hebdomadaire», dite des 35 heures.

De 1841, première loi sur le travail des enfants qui préconisait que le travail des moins de 12 ans ne devait pas excéder 8 heures par jour, à nos jours, le combat pour «le temps de vivre» est une longue suite de dénonciations des «impossibilités» soulignées par le patronat.

1890, Premier mai, fête du travail ? Impossible ! 1919, semaine de six fois huit heures ? Impossible ! 1936, les quarante heures ? Impossible ! Plus récemment, la semaine de cinq jours ? Impossible !

Les 35 heures ? Impossible ! Pour l'instant, cette revendication, qui figure dans la plateforme de la Confédération européenne des syndicats ainsi que dans le programme de partis socialistes européens, se heurte à la «logique» capitaliste : le profit est le moteur de l'économie, aux dépens des droits des travailleurs.

Aujourd'hui s'y ajoute le dramatique problème du chômage, moyen pour le patronat de peser efficacement sur les salaires - que ce moyen représente aujourd'hui 1 500 000 détresses (et d'après l'I.n.s.e.e, entre 500 000 et 1 000 000 de plus à l'horizon 85 si la politique actuelle est poursuivie), doit, pour les chevaliers d'industrie prétenduement responsables, être mis sur le compte de la fatalité.

Les socialistes dénoncent cette scandaleuse démission. Ils proposent d'abord un retour immédiat aux 40 heures, puis une réduction progressive vers 35 heures, dont la rapidité sera négociée branche par branche, avec priorité pour les travaux pénibles, répétitifs ou dangereux.

Atteinte aux privilèges

Economiquement insupportable ? Et la réduction du volume des allocations versées aux chômeurs ? Et les recettes accrues de la Sécurité sociale ? Et le meilleur rendement ! Et la diminution des arrêts de travail, des accidents ! Curieux comme l'absentéisme, bête noire du patronat, est aujourd'hui comptabilisé au débit dans les entreprises et comme sa réduction demain, ne deviendrait pas un crédit !

En France, la durée du travail et le taux de chômage sont parmi les plus élevés en Europe pour des salaires moindres.

Dans la logique socialiste, la réduction du temps de travail s'inscrirait dans une politique cohérente : relance de la consommation populaire, relance sélective des investissements, planification démocratique, secteur public élargi, nationalisation du système bancaire et financier, contrôle des travailleurs dans l'entreprise, refonte complète de la fiscalité, etc... Voilà pourquoi Giscard, Barre et le patronat combattront cette proposition de loi : c'est une pièce d'un ensemble, accessible à leur entendement, mais mortel pour leurs privilèges.

Télé-P.S.

FRANCOIS MITTERRAND INVITE VENDREDI PROCHAIN

SUR TF1 AU JOURNAL DE 13 H.



Un plan d'urgence pour la Corse

Les événements de Bastelica et Ajaccio, 4 ans après ceux d'Aléria et de Bastia, appellent à un constat que chacun fait ici : décidément, ce pouvoir autoritaire et méprisant ne veut rien comprendre, il s'acharne dans la répression comme seule solution à la question corse.

Tel est le piège du pouvoir : provoquer l'exaspération des plus conscients pour les éliminer, ou provoquer le découragement et la soumission. C'est mal connaitre l'âme corse et les solidarités profondes qui se révèlent dans les moments graves ; alors les méthodes franchement fascistes que le pouvoir utilise en Corse peuvent provoquer le drame à tout instant.

Nous proposons un plan d'urgence en douze points susceptibles de trouver un très large consensus auprès des forces vives insulaires et chez tous les hommes de progrès.

D'abord des mesures de justice : abolition de la Cour de Sureté de l'Etat, libération de tous les prisonniers poursuivis ou condamnés par elle, institution d'une commission d'enquête parlementaire sur les activités des polices parallèles qui doivent être démantelées, retrait de Corse des forces de répression y compris la Légion étrangère.

Ensuite, des mesures d'assainissement démocratiques : création d'une véritable région avec assemblée élue à la proportionnelle directe et exécutif élu, cela supposant naturellement des mesures radicales d'assainissement du suffrage universel. Mesures assurant la liberté d'expression d'information.

En troisième lieu des mesures de protection et de promotion du patrimoine corse. Ouverture en 1980 d'une véritable université, et application du bilinguisme à l'école, et dans l'immédiat, arrêt de la balnérisation touristique, prohibition de tout nouveau complexe touristique et mesures de protection du littoral et de la montagne. Arrêt de la construction de la centrale du Vazziu et définition rapide d'une politique de l'énergie en rapport avec les potentialités naturelles de l'Ile.

Assurer la paix civile

Enfin, des mesures de débloquage économique : création d'un office des transports maritimes aériens sous contrôle de la région et transferts progressifs en Corse des activités de transport ; création d'une banque régionale d'investissements pour le développement industriel et artisanal ; définition d'une loi foncière et création d'un office foncier pour la redistribution des grands domaines et la remise en valeur des terres cultivables par les agriculteurs les plus défavorisés.

Le fait, pour les socialistes, de proposer ce plan d'urgence en douze points ne signifie nullement l'abandon de nos objectifs relatifs à la Corse (statut particulier et projets concernant chaque secteur d'activité), mais seulement un recentrage sur les points les plus urgents de façon à assurer la paix civile en apaisant les esprits et en traitant les maux principaux à la racine.

François de Casabianca

Giscard répond à Gaston Defferre

L'article 49-3 : un verrou à toute épreuve

Gaston Defferre avait écrit le 13 décembre dernier au président de la République pour lui manifester son inquiétude devant l'usage répété et excessif de l'usage de l'article 49-3 de la constitution.

La réponse parvenue hier constitue pour l'essentiel un commentaire de droit constitutionnel.

Pour le président, il n'y a pas abus si l'article 49 est appliqué aux textes « qui ont pour le gouvernement une importance essentielle qui les rendent indispensables à la poursuite et à la cohérence de son action ». Ce qui est le cas du budget et du rétablissement d'équilibre de la Sécurité sociale. En conséquence de cette affirmation, il se voit obligé d'admettre que l'article 49-3 serait abusif si les textes approuvés ainsi n'étaient pas indispensables à la politique gouvernementale. Mais qui en jugerait ? Eh bien, la majorité de l'Assemblée nationale, en censurant le gouvernement !

Ainsi la lettre du président de la République s'adresse plus au R.p.r qu'à l'opposition dont il consent à approuver la rigueur de comportement.

L'analyse ne manque pas de sel, quand on se rappelle le rôle que le mouvement gaulliste a joué dans la rédaction de cette Constitution qui ne leur laisse pas de solution intermédiaire.

ABONNEZ-VOUS A « RIPOSTE »

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à 1 an : 250 F.

☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Date et signature :

Réglement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.

Prix : + 11,50 % en 79

Les fonctionnaires attendront

Diagnostic pessimiste confirmé, la hausse des prix a donc dépassé les 11,5% en 1979. Au-delà des savantes digressions sur le poids relatif des produits alimentaires, des manufacturés et des services dans cette évolution, l'année 79 aura donc été la plus mauvaise enregistrée en France sur le front des prix depuis des lustres, à l'exception de 1974.

«Plus c'est gros, plus ça passe», il faut être Monory - qui sur ce plan vaut bien Marchais - pour juger que cette performance constitue un «point fort» de l'économie française et pour y voir la justification d'une politique. Notons simplement que les prix des produits manufacturés, directement influencés par les prix «libérés» des industriels ont augmenté plus fortement que l'indice d'ensemble : un franc succès pour Monory !

La cause est entendue pour le passé. Mais l'avenir n'est guère plus prometteur. Les coups de pouce du début d'année sur les prix des produits pétroliers et sur les tarifs du gaz et de l'électricité, à quoi va s'ajouter l'effet de la libération des marges commerciales, gonflent déjà l'indice des prix de janvier de O,8%. Monory laisse lui-même entendre que cet indice pourrait augmenter de 1,6 à 1,7%.

C'est pourtant dans ce contexte que, mardi, donnant le coup d'envoi des négociations salariales dans la fonction publique, Dominati a une nouvelle fois, refusé de prévenir l'amputation du pouvoir d'achat des fonctionnaires : «Pas d'anticipation» a affirmé le secrétaire d'Etat.

Cette attitude rétrograde est moins défendable que jamais en période d'inflation à deux chiffres.

Dominati ne connait pas Monory

Prenons l'exemple de ce mois de janvier. Les fonctionnaires devront attendre d'abord fin février que l'indice de janvier soit officiellement publié puis quelques semaines pour que les pouvoirs publics en tiennent compte, puis encore un bon mois après la décision de répercuter la hausse des prix sur les traitements avant que ce supplément leur soit réellement versé.

Dominati n'a qu'à s'adresser à Monory pour savoir que les prix augmenteront au moins de 1,5% en janvier et pour en tenir compte dès à présent.

Le ministre de l'Economie qui a perpétuellement dans la bouche le mot de «responsabilité» pourrait au moins prendre les siennes. Car, pour le coup, ce ne sont ni les fonctionnaires, ni les autres salariés qui sont responsables de la flambée des prix. Pourquoi en seraient-ils victimes ?

RIPOSTE

12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Télex : 660.582 F
Directeur : Georges Fillioud
Rédaction - Edition :
Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Délégué à la Publication : Henri Pradeaux
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Composition : OFRES **Imprimerie** B.P. - Paris